

Le 1er février 2024

Communiqué de presse

Suspension de la nouvelle organisation de la collecte des ordures ménagères

La mise en place de la Redevance Incitative, à l'échelle de l'Intercom de la Vire au Noireau devait être opérationnelle dès le 1^{er} avril 2024 sur une partie du territoire et à partir du 1^{er} juillet sur l'ensemble de celui-ci.

Au terme de notre phase pré-opérationnelle, nous sommes aujourd'hui dans l'impossibilité d'assurer notre planning initial en raison de contraintes techniques qui remettent en cause l'équilibre économique du projet.

De plus, nous entendons les interrogations de certains habitants, et les craintes sur ce dossier. Nous les comprenons.

Il nous semble important de consacrer plus de temps pour y travailler encore dans l'intérêt de tous, et pour une meilleure continuité de service public répondant aux besoins de l'ensemble des usagers.

Les élus réunis en bureau de l'intercommunalité et en commission générale, ont décidé de la suspension de cette nouvelle organisation.

Le système de collecte des déchets actuel reste donc entièrement opérationnel dans l'attente de nouvelles décisions.

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux – VIRE
14500 VIRE NORMANDIE

Tél. : 02 31 66 66 55 - accueil.lvn@vireaunoireau.fr

www.vireaunoireau.fr

